PROJET TECHNIQUE
2021 - 2024

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES ATHLETISME

A chacun son athlé ...

Sommaire

INTRODUCTION

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Le secteur « Jeunes »
- Le secteur « Forme santé »
- Le secteur « Compétitions »
- Le secteur « formation »

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE HAUT NIVEAU

L'ACCOMPAGNEMENT DU HAUT NIVEAU VERS LA HAUTE PERFORMANCE

INTRODUCTION

« À CHACUN SON ATHLÉ ». Le slogan de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme, dévoile ses ambitions sous-jacentes et conduit vers l'objectif à atteindre : Organiser un continuum efficient, allant d'une pratique pour le plus grand nombre à la concrétisation de l'excellence sportive.

Comment conjuguer ce qui pourrait apparaître antagoniste ?

Le projet 2021-2024, de par ses orientations, affirme plus fortement sa volonté d'accompagner la performance vers le haut-niveau. La réussite de nos meilleurs athlètes aux Jeux Olympiques de Paris 2024 en constitue évidemment l'objectif premier. D'ici là, le binôme entraîneur - athlète sera placé au cœur d'un dispositif particulier d'accompagnement.
Mais nous devons également nous inscrire dans le temps, nous projeter au-delà de cette échéance. Il nous faut construire la relève, augmenter le réservoir d'athlètes possiblement en capacité d'atteindre le haut niveau. Il nous faut donc graduellement, mais sans attendre, soutenir les athlètes désireux de s'inscrire dans une démarche d'optimisation de la performance. Cela nécessite bien sûr de tenir compte de leur talent initial, mais aussi d'encourager les investissements individuels et les progressions sportives des athlètes ciblés.

Pas de performance possible sans un encadrement technique performant ! La formation des entraîneurs sera un axe prioritaire de notre politique technique. Elle doit être diversifiée, densifiée. Elle sera organisée à partir d'un système pyramidal, s'intéressant à chaque entraîneur de club, quel que soit son niveau et son secteur d'intervention, tout en privilégiant ceux déjà compétitifs, ainsi que ceux présentant un potentiel affirmé pour l'avenir.

Personne ne doit être oublié, ni nos jeunes athlètes de l'éducation athlétique, ni les compétiteurs moins engagés dans un athlétisme de performance, ni les adeptes d'une pratique non compétitive.
Afin de répondre aux deux premiers publics cités, en collaboration avec les comités départementaux, la programmation de formats compétitifs diversifiés, ainsi que l'harmonisation du calendrier et des actions techniques, devraient dynamiser la pratique et maintenir son attractivité. Toutefois, pour y parvenir au mieux, la relation entre les structures départementales et la ligue, partiellement existante, mérite d'être consolidée.
Quant à l'activité « forme et santé », un plan de développement, initié à partir de la ligue, en collaboration locale avec certains coachs ou clubs, est déjà mis en œuvre. Il reste évolutif.

Ainsi, le projet technique régional intègre en grande partie les attentes mentionnées respectivement dans le plan de développement fédéral ou dans le projet de performance fédéral.

L'ambition de la politique technique se veut croissante, avec la volonté de toujours mieux répondre aux différents enjeux. Néanmoins, les intentions se heurtent parfois aux moyens humains et financiers, mis en regard de la réalisation des actions. De plus, le contexte mouvant dans lequel nous évoluons rend indécis les prospectives à long terme. Pour espérer une meilleure maîtrise, une plus grande stabilité, il importe d'entrevoir les possibles évolutions et de penser les nouveaux modèles économiques. Les cadres techniques, porteurs de projets au service du rayonnement de l'athlétisme régional, doivent participer activement à cette recherche.

Sur cette base, le projet technique régional sera présenté selon 3 domaines d'interventions :

Le développement de la pratique territoriale.
L'accession au haut niveau.
L'accompagnement du haut-niveau vers la haute performance.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE TERRITORIALE

Un athlétisme pour chacunet partout

Les orientations techniques concernant le haut-niveau l'accession au haut-niveau et à la haute performance, seront abordées dans les parties suivantes. Tous les autres licenciés méritent notre attention quel que soit leur âge, leur forme et leur lieu de pratique. En proposant un élargissement et une amélioration de l'offre de pratique, l'objectif est d'attirer de nouveaux pratiquants et licenciés, d'être ambitieux sur la fidélisation. Au delà de la promotion de la diversité des pratiques athlétiques, de la contribution aux mesures de santé publique, l'augmentation du nombre de licences permettra d'accroitre la part d'autofinancement du projet technique.

Afin de présenter l'orientation souhaitée, 4 secteurs sont identifiés, d'une part ce qui concerne la pratique des jeunes de moins de 16 ans, d'autre part la pratique Forme Santé, ensuite la pratique compétitive pour tous. Le 4ème secteur concerne la formation de l'encadrement technique indispensable à la montée en compétence de nos clubs.

LE SECTEUR « JEUNES »

Les pratiquants de moins de 16 ans représentent une partie importante des licenciés de nos clubs. Les outils fédéraux concernant la pratique des U7 et U12 sont nombreux, pertinents et accessibles mais encore sous-utilisés dans les clubs et les écoles.

Concernant les U16, l'orientation donnée est d'amener ces jeunes à la compétition sous diverses formes afin de répondre aux attentes du plus grand nombre tout en permettant l'émergence des futurs talents.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

- Promouvoir les outils fédéraux (Pass'Athlé, calendrier U12).
- Créer du lien avec le monde scolaire.
- Accompagner les clubs qui souhaitent accueillir les U7.
- Impulser la mise en place des calendriers U12 dans les comités départementaux.
- Structurer et dynamiser le calendrier de compétitions régionales U16.
- Orienter les U16 vers une pratique compétitive progressive.

LES ACTIONS

Organiser une tournée des comités, en relation avec les Commissions Départementales des Jeunes (CDJ) pour relayer l'évolution de la pratique souhaitée chez les jeunes.

Participer aux Commissions Mixtes Régionales Scolaires (CMR UNSS et UGSEL) pour harmoniser les calendriers sportifs.

Favoriser les sollicitations des rectorats et Inspections Académiques (IA) dans le cadre des Formations Professionnelles Continues (FPC) des enseignants ou Conseillers Pédagogiques de Circonscriptions (CPC) permettant de comprendre la pertinence des outils fédéraux, notamment dans le cadre de l'USEP.

Répondre aux sollicitations des clubs AURA, dans le cadre de la pratique des U7, U12 et U16, en renforçant le lien avec les responsables jeunes des clubs.

Contribuer activement aux travaux de la Commission Régionale des Jeunes (CRJ) afin de diffuser des informations relatives aux outils fédéraux et d'élaborer le calendrier U16 articulant les pratiques individuelles et collectives.

LES RESSOURCES HUMAINES

- 1 CTS Directeur du Projet Sportif en Territoire (DPST).
- 1 CTS Directeur de la Formation de l'Encadrement Sportif en Territoire (DFEST).
- La présidente de la CRJ et les membres de cette commission.
- L'Équipe Technique Régionale Jeunes (ETRJ).
- Les Présidents de CDJ et les salariés des Comités Départementaux (CD).
- L'Équipe Technique Régionale Formation (ETRF), filière Education Athlétique.

LE SECTEUR « FORME SANTÉ »

La Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme, consciente de la place prépondérante que doit occuper la pratique sportive face aux enjeux sociétaux de santé publique, agit pour que l'athlétisme régional puisse apporter dans ce domaine une réponse singulière aux attentes grandissantes de l'état, des collectivités territoriales, de certaines structures privées et des individus.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

- Sensibiliser différents publics à la pratique des Activités Physiques et Sportives comme élément de santé et de bien-être individuel.
- Accompagner ces publics cibles vers une pratique régulière et ainsi concourir à la prévention primaire, secondaire et à la lutte contre le vieillissement.
- Contribuer à la prévention santé au travail, pour les salariés et dirigeants d'entreprises.
- S'ouvrir aux nouvelles technologies, comme moyen complémentaire d'accompagnement des publics cibles.
- Développer des parcours running urbains.
- Augmenter les ressources financières de la Ligue.
- Contribuer au développement et à la professionnalisation des clubs.

LES ACTIONS

- **Développer le programme Capform'senior** : via un site dédié et une application, proposition de vidéos de séances d'APS à domicile, de visioconférences mensuelles abordant des thèmes autour de la santé, d'un programme de marche active, de parcours connectés dans des villes cibles. Des séances hebdomadaires de marche nordique sont encadrées par des clubs locaux dans ces mêmes villes.
- **Animer le programme Enform@Lyon** : Parcours connectés running ou marche nordique avec des stations de renforcement musculaire. Réalisation des exercices et des vidéos correspondantes. Des séances coachées sont programmées chaque semaine et encadrées par des coachs locaux.
- **Consolider le programme Form'city** : Réalisation de parcours connectés running ou marche nordique, incluant des stations de renforcement musculaire, particulièrement à destination des villes, des entreprises.
- **Organiser des Diagnoform** : outils d'évaluation de la forme des individus, à destination des entreprises, de collectivités territoriales, d'établissements scolaires, d'autres structures privées ou associations.
- **Participer à la commission « Forme santé »** : Détermination d'actions de développement de la pratique sur le territoire, notamment en collaboration avec les comités départementaux.
- **Renforcer la relation avec des clubs « Forme santé »** : Via le développement territorial des différents programmes initiés par la Ligue, contribuer au développement et à la professionnalisation des clubs locaux en apportant des prestations de services.

LES RESSOURCES HUMAINES

- 1 CTS responsable du secteur Forme Santé.
- 5 Salariés ligues impliqués partiellement dans la conception et la réalisation de ces actions.
- Commission régionale Forme Santé Bien-être AURA dont un élu référent.
- ETR Forme Santé.
- Des coachs de clubs.

LE SECTEUR « COMPÉTITIONS »

Les compétitions organisées ou coordonnées par la ligue doivent permettre de proposer de la confrontation en quantité et qualité, adaptée à tous les licenciés compétition du territoire. Les organisations du secteur jeunes ayant été intégrées dans un chapitre précédent, les points ci-dessous concernent les compétiteurs U18 et +, quel que soit leur niveau de pratique.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

- Trouver le bon compromis entre proximité et niveau de confrontation.
- Proposer un niveau et un format de compétition en adéquation avec le niveau de pratique.
- Proposer un calendrier cohérent et « dynamique » (critères de qualification au niveau national, calendrier jeunes, articulation entre les différents organisateurs du territoire).
- Proposer des compétitions de qualité (organisation, animation, respect des horaires).

LES ACTIONS

- **Participer auprès de la Commission Sportive d'Organisation** (CSO) **régionale et de zones** aux travaux d'implantation, d'accession et de cohérence des différents championnats individuels et de compétitions qualificatives par équipes :
- Championnats de zones ou pré-régionaux : pas de minima, 3 zones ou regroupement de zones en fonction du type de compétition.
- Championnats régionaux : minima permettant un nombre de participations adapté, ouverture aux participations hors ligue.
- Compétitions par équipes : interclubs, qualifications coupe de France.
- **Contribuer avec la CSO et les différents organisateurs à l'élaboration d'un circuit de meetings** (label national et label régional), ponctué par un challenge par famille de spécialités, avec un programme pertinent et coordonné.
- **Construire en lien avec les CSO régionale et départementales ainsi que la CRJ, des défis connectés** permettant de proposer une finalité durant les périodes sans compétition ou pour un public réfractaire à la compétition ou encore pour impulser des orientations techniques.

LES RESSOURCES HUMAINES

- 1 CTS et 1 CTF représentant les CT en CSO.
- 1 Assistant compétition salarié de la ligue.
- 1 président et 5 chefs de secteurs au sein de la CSO AURA.
- La Commission animation.
- 1 partenaire sonorisation des compétitions.
- La Commission des Officiels.
- L'ETR Compétition.

LE SECTEUR « FORMATION »

La montée en compétence de l'encadrement technique dans nos clubs est indispensable à la réussite globale de notre projet. La diversité des publics et des pratiques nécessite des formations d'entraineurs adaptées aux différents profils. Les actions de formations proposées doivent permettre un maillage du territoire efficace et pertinent dans les différents domaines : Education Athlétique, Performance et Forme-Santé.

Des actions de formations continues permettent de compléter la formation initiale. Elles sont proposées dans le cadre de séquences spécifiques (colloques, assises, stages, compagnonnage) et présentées dans la partie concernant le haut-niveau ou l'accession au haut-niveau.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

- Proposer une entrée en formation par de la proximité.
- Diversifier et coordonner les offres de formations.
- Permettre un parcours de formation individualisé.
- Favoriser la professionnalisation de l'encadrement technique.

LES ACTIONS

- **Coordonner les parcours de formation** des différents secteurs en relation avec les stagiaires, les clubs et les comités.
- **Implanter des modules de formations initiales de proximité** notamment dans le secteur Education Athlétique et pour le niveau assistant en collaboration avec les comités et clubs.
- **Organiser l'ensemble des modules des niveaux « animateur » et « coach » de la filière Forme Santé**. Pour permettre de diversifier les pratiques « Forme Santé » au sein des clubs et d'encadrer des pratiques émergentes, notamment en Trail-Running, des formations complémentaires sont proposées.
- Lors des assises techniques annuelles, une séquence spécifique à ce secteur est généralement mise en place.
- **Créer un calendrier cohérent pour la mise en place d'Assises Nationales, Régionales et Départementales du secteur jeunes.**
- **Accompagner des candidats dans leurs parcours CQP** technicien, animateur école d'athlétisme ou animateur loisir (formation et évaluation).

LES RESSOURCES HUMAINES

- 1 CTS DFEST.
- Les autres CTS et CTF.
- L'ETR Formation.
- Les salariés des Comités Départementaux.
- La commission régionale des formations.

L'ACCESSION AU HAUT NIVEAU
Tremplin pour la performance

Étape transitoire vers une possible pratique de haut-niveau, l'accession au niveau national requiert de s'inscrire, dès la catégorie minime jusqu'à senior, dans une démarche progressive d'intensification de l'entraînement et d'optimisation de la performance.
Le regroupement des meilleurs athlètes régionaux, par catégorie ou par spécialité, demeure un facteur primordial de dynamisation des disciplines. Disséminés dans leurs clubs respectifs, ceux-ci n'ont pas toujours des partenaires d'entraînement de leur niveau de pratique. Il en résulte un manque de confrontation qui tend à limiter les progrès. Pour y pallier, il devient nécessaire d'organiser des temps de rencontres favorisant les interactions techniques.
Les stages et les structures permanentes d'entraînement, par le biais des Centres Régionaux d'Entraînement (CRE), au-delà d'apporter un accompagnement technique performant, offrent la possibilité de se côtoyer, de s'évaluer et de partager les expériences acquises de chacun. Ils influencent les comportements à adopter et jouent un rôle d'émulation au fil des saisons.
Les matchs renforcent la culture de la gagne.
Les compétitions régionales permettent la confrontation, l'émergence de performance. Elles influencent les qualifications aux divers championnats de France.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

- Inscrire les athlètes dans une dynamique d'entraînement et d'optimisation de la performance.
- Favoriser la confrontation.
- Contribuer à leur qualification aux divers championnats de France.
- Instaurer une relation technique entre les entraîneurs de l'Equipe Technique Régionale (ETR), les athlètes et leur entraîneur.
- Repérer les athlètes à potentiel et les accompagner dans leur démarche de progression.
- Augmenter le nombre de finalistes au championnat de France.

LES ACTIONS

→ Les dispositifs ponctuels

- **Les stages U16 :**
  Le stage « ATHLE2028 », regroupe les minimes régionaux à potentiel. Il s'oriente vers le perfectionnement technique.
  Sélectionnés sur minima nationaux.
  5 jours en juillet.
  50 à 55 athlètes selon les saisons,

  Le stage ÉTÉ U16 rassemble les athlètes minimes, non sélectionnés au stage « ATHLE 2028 ».
  Sélectionnés sur critères régionaux.
  L'objectif est de permettre à des athlètes en devenir, de persévérer dans la pratique et de devenir plus performant dans les catégories supérieures. L'orientation technique est axée sur le développement de la condition physique. Il concoure à la fidélisation des athlètes.
  5 jours fin août.
  40 à 45 participants selon les saisons.

- **Le stage ÉTÉ U18 – 1 année.** Passerelle entre les stages minimes et les stages régionaux, il vise les athlètes cadets 1 de la saison sportive.
  Stage de fidélisation et de perfectionnement technique, l'objectif est de ne pas laisser de saison blanche, sans proposition de regroupement technique régional. Il a également pour but de renforcer l'attachement à participer aux stages de suivi régionaux dans les saisons futures.
  5 jours fin août.
  50 participants selon les saisons.

- **Les stages régionaux U18 et +.**

  Des niveaux de suivis sont déterminés préalablement.

Niveau de suivi	Athlètes concernés	Nombre de jours de stage par saison sportive		Participation financière
NIVEAU 1	CNE + CRE Listés	10 nuitées	1 stage de 5 jours + 1 stage de 7 jours ou 2 stages de 4 jours	Gratuit
NIVEAU 2	Qualifiés Elite. Finaliste France U18, U20, U23 hiver et été. Finaliste lancers hiver. 8 premiers cross dans sa catégorie. CRE non listé. Listés hors CNE et CRE.	7 nuitées	1 stage de 5 jours + 1 stage de 4 jours	Gratuit
NIVEAU 3	Qualifiés France U18, U20, U23hiver et été. Qualifiés nationaux. Qualifiés lancers hiver 50 premiers cross dans sa catégorie. U16- 2 ATHLE 2028 (hors CNE-CRE)	4 nuitées	1 stage de 5 jours	Participation partielle
NIVEAU 4	Performance dans la saison sur minima (ex minima E)	4 nuitées	1 stage de 5 jours	Participation totale

Pour valoriser la performance, le nombre de jours de stage s'incrémente en fonction du niveau sportif acquis. Les stages s'effectuent par discipline. Certaines disciplines peuvent être regroupées lors d'un même stage.

Les structures permanentes d'entraînement CNE et CRE sont favorisées afin de leur apporter une attractivité supplémentaire.

800 athlètes invités par saison sportive, avec un taux global de participation qui atteint généralement 50%.

Les matchs ou sélections régionales. Regroupant les meilleurs athlètes régionaux, ils sont le moyen privilégié pour se confronter à des adversaires de niveau, enrichir l'expérience compétitive, tout en cultivant la volonté de victoire. Ils animent une classe d'âge et motivent à persévérer dans la recherche de performance. Ils développent le sentiment d'appartenance à un collectif.

Match en salle et/ou estival cadets – junior
Les coupes de France minimes (cross et estivale)

→ Les dispositifs permanents

- **Les Centres Régionaux d'Entraînement** : Les CRE sont installés sur plusieurs sites implantés dans des villes universitaires.
  Ils ont pour vocation d'offrir aux athlètes une solution d'entraînement performante tout en menant leur double projet sportif et formation. Dans ce cadre, le conventionnement avec l'université peut concrétiser ce partenariat.
  Selon les spécialités, des entraîneurs qualifiés et repérés par la Ligue, sont proposés aux athlètes intégrant le CRE. Ainsi, ils peuvent rejoindre un entraîneur référent et le plus souvent un groupe d'entraînement déjà constitué. Leur projet sportif, tourné vers la performance est maintenu.

  Les CRE permettent également aux athlètes d'intégrer dans leur démarche des facteurs d'optimisation de la performance, notamment le suivi médical et paramédical.

  Les centres d'entrainement s'appuient fortement sur les clubs locaux. C'est pourquoi, la ligue devra conserver un lien solide avec les structures support des CRE.
  De plus, les CRE contribuent à ce que des athlètes hors club support restent licenciés dans leur club d'origine.

- **Les sections sportives scolaires (SSS) et sections d'excellence sportive (SES) :** Elles accueillent notamment des athlètes listés pré-bac et bénéficient d'un aménagement horaire pour favoriser la pratique. L'accompagnement par la ligue doit être étudié pour améliorer leur fonctionnement et conditionné par une possibilité d'hébergement et de dérogation à la carte scolaire.

→ Les dispositifs complémentaires

- **L'adaptation des formats de compétitions.** Comme indiqué dans la partie concernant le développement de la pratique territoriale, les compétitions organisées ou coordonnées par la ligue s'adressent à l'ensemble des compétiteurs. Afin de favoriser la réalisation de performances de qualité en ouvrant les organisations au plus grand nombre, les options suivantes sont retenues :
  Positionner des compétitions U16 et + en fonction des critères nationaux de qualification.
  Favoriser la confrontation en organisant des épreuves de niveaux et en ouvrant l'accès aux athlètes hors ligue de bon niveau.
  Prendre en compte les spécificités d'épreuves pour générer au mieux la performance (ex : 200m en salle avec 5 coureurs dont 2 athlètes de bon niveau par série ou 400m en salle avec 6 athlètes dont 3 de bon niveau par série).
  Finaliser un horaire définitif à l'issue des confirmations de participation pour que les athlètes puissent gérer au mieux leur échauffement.
  Créer une dynamique sur la compétition (Animation = musique + commentaires, temps forts, affichage, live, …).
  Coordonner un circuit de meetings labellisés en complément des championnats.

- **La formation continue** : En parallèle de la formation initiale, dont l'ensemble des modules « initiateur » et « entraîneur » sont organisés en AURA et pour laquelle les comités départementaux pourront être sollicités, la formation continue renforce les compétences techniques acquises. Elle est organisée avec des actions collectives et avec un accompagnement personnalisé d'entraîneurs ciblés.

  Les assises techniques des clubs : sont invités l'ensemble des entraîneurs et des dirigeants des clubs régionaux. Des thématiques liées à la gouvernance des clubs, à des facteurs transversaux de la performance ou à des problématiques spécifiques d'entraînement sont programmées en parallèle.

  Invitation d'entraîneurs sur les stages régionaux : Sur validation de candidature, et selon les spécialités visées, un effectif d'entraîneurs peut rejoindre les stages régionaux. Placés auprès des entraîneurs de l'ETR, en situation de planification - programmation d'entraînement et d'observation, les analyses techniques sont favorisées.De plus, des temps spécifiques de formation d'entraîneurs seront organisés sur certains stages.

  Accueil d'entraîneurs sur les CNE / CRE :Des entraîneurs CNE / CRE repérés accueillent, au moins 2 fois par saison et en situation d'entraînement avec leur groupe, des entraîneurs de club. Sur validation de candidature. Un compagnonnage technique de l'entraîneur de club est assuré par l'entraîneur CNE / CRE au cours de la saison. Possibilité de 6 à 10 entraîneurs bénéficiaires.

  Soutien à la formation des entraîneurs CNE / CRE : Sur proposition d'un CT AURA, un accompagnement personnalisé peut être établi. Jusqu'à 3 entraîneurs CNE / CRE par saison sportive sont concernés.

  Soutien de 2 entraîneurs à potentiel : Sur proposition d'un CT AURA, un accompagnement personnalisé peut être établi. Jusqu'à 2 entraîneurs jugés à potentiel HN par saison sportive sont concernés.

LES RESSOURCES HUMAINES

Sans la collaboration de l'ETR, les actions déterminées par la Ligue ne pourraient pas être réalisées. Elle contribue à l'animation des disciplines sur l'ensemble du territoire, à la performance sportive et à l'influence technique de la ligue. Ses domaines d'intervention sont la performance et la formation.

Les actions sont menées en concertation par :

- Les Conseillers Techniques Sportifs et les Cadres Techniques Fédéraux.
- Les Entraîneurs de l'ETR pour les stages jeunes.
- Les Entraîneurs de l'ETR pour les stages régionaux U18 et +.
- Les Entraîneurs CRE.
- Les Entraîneurs de l'ETR formation.

L'ACCOMPAGNEMENT DU HAUT NIVEAU VERS LA HAUTE PERFORMANCE

Ambition bleu-blanc-rouge
Entrevoir le rêve de l'excellence sportive.

La réalisation d'une performance de haut niveau dépend d'un système complexe où l'interdépendance, la singularité et l'imprévisibilité dominent. Pour réduire les incertitudes et optimiser les chances de réussite, il convient alors d'accompagner comme un tout, l'ensemble constitué par l'athlète, l'entraîneur, le staff, la structure et le club.

Nous définissons la réussite comme l'accession pour l'athlète à une sélection internationale. Nous entendons par « accompagner », la prise en compte du projet individuel de l'athlète, il s'agit de lui apporter un soutien, d'être à son écoute, de l'orienter, de le stimuler, de le challenger…

Ce projet va au-delà du Plan de Performance Fédéral (PPF) qui nous accorde au niveau régional des prérogatives limitées aux sélections « jeunes ». En effet, les orientations actuelles concernant l'accompagnement des athlètes de haut-niveau, soit par des dispositifs nationaux, soit par l'Agence Nationale du Sport, nous amène à concevoir un soutien régional à des athlètes listés qui ne bénéficieraient plus de leur part, d'aides particulières dans l'avenir.

Comment, pour un athlète, entrevoir le rêve de l'excellence sportive ?

Comment une Ligue peut-elle l'accompagner dans son projet ?

Cette ambitieuse partie du projet veut répondre opportunément à ces questions. Elle sera influencée dans le temps par les moyens que nous serons en capacité de mobiliser pour son expansion.

>> Constat préalable :

Nous avons mené une étude statistique pour objectiver les résultats des athlètes de la Ligue (se reporter aux diagrammes en annexe). Il en ressort que la ligue :

- a environ 11 % des licenciés compétitions (cadet à senior)
- est en progrès jusqu'en 2018 et depuis les résultats stagnent
- a connu en 2018 une année particulièrement réussie au niveau des sélections
- représente environ 15 % des sélectionnés
- compte un pourcentage croissant de sélectionnés olympiques sur les 4 dernières éditions, de 8 à 18%.

Ces constats doivent être pondérés par l'absence de résultats significatifs en 2020.

LES OBJECTIFS PARTICULIERS

Augmenter notre représentativité, en pourcentage, dans les sélections internationales jeunes (junior-espoir).

Convertir ces sélections internationales jeunes en A (vision à moyen terme, 2 à 4 ans).

JO 2024 : 10 sélectionnés

LES ACTIONS

→ Les actions collectives

Consolidation des Centres Nationaux d'Entraînement (CNE) :

Nous considérons que les CNE peuvent être des moyens d'actions efficaces pour l'atteinte de nos objectifs, parce qu'ils :

- Permettent de créer une dynamique collective. Cela à condition de partager le même projet, exemplarité.
- Facilitent la confrontation, l'émulation entre athlètes voire entre entraîneurs. Si ce n'est pas évident de prime abord, le Head Coach (HC) doit créer les conditions (partages d'expériences, témoignages…)
- Permettent de structurer les « satellites de la performance », suivi médical, préparation mentale, préparation physique…Structurer un réseau et l'animer. Le HC joue ici un rôle central pour coordonner les différents intervenants.
- Concentrent les moyens matériels, des entraîneurs performants et ainsi offrent des conditions d'entraînement optimales. Renouvellement régulier du matériel, achat de matériel spécifique.
- Sont lieux de formation continue pour les entraîneurs et permettent leur montée en compétences. Il s'agit ici de travailler en étroite collaboration avec le DFEST pour la mise en place de modules de formation dont les thèmes sont choisis par les entraîneurs. Cela pour être au plus près de leurs attentes. Les formats devront être adaptés et les intervenants de qualité. Proposition de mise en place de groupe d'analyse de pratique, 1 par CNE. Toutes ces actions sur la base du volontariat, mais soyons incitatifs.
- Crédibilisent nos actions auprès des financeurs car la tendance est à la prise en compte du résultat sportif mais aussi scolaire. Nous avons déjà évoqué l'importance de la structure pour l'aspect sportif. Intégrer le suivi socio-professionnel à celle-ci doit nous permettre de valoriser et d'optimiser les différentes possibilités d'études, dans le cadre du double projet.

Les stages spécifiques CNE :

Ils viendront compléter l'offre « collective ». Idéalement il s'agit ici de permettre aux athlètes des CNE de se retrouver lors d'un stage long (une dizaine de jours). L'objectif est de proposer un cadre et des conditions de haut niveau à un moment propice à toutes les disciplines. Pour cela, les installations et l'encadrement doivent être de qualité sur un plan sportif comme médical. Ces rassemblements doivent permettre de passer la vitesse supérieure par rapport au quotidien. On y vient pour voir et entendre autre chose, pour se confronter à d'autres athlètes. Ces stages n'ont d'intérêt que s'ils donnent un coup d'accélérateur à la préparation. L'animation y est donc primordiale. Grâce à cette « évasion du quotidien », on renforce la cohésion au sein d'une discipline ou d'un CNE, et indirectement l'attachement à la Ligue AURA.

→ Les actions individuelles

Un accompagnement sur mesure pour le projet singulier de l'athlète et de son entraîneur :

- Soutien à l'élaboration de son projet sportif si nécessaire
- Suivi socio-pro : DRAJES / FFA / Ligue, un travail collaboratif
- Actions de formation spécifiques en fonction des besoins des entraîneurs. Un accompagnement individuel sous la forme d'analyse de pratique qui aura plusieurs objectifs :
    - Développer la posture professionnelle de l'entraîneur.
    - Faire un point sur l'activité réelle de l'entraîneur et la mettre en perspective de ses croyances et objectifs.
    - Réduire les incertitudes et faciliter la prédictibilité de la performance.
- Accompagnement financier du projet après validation par un comité d'attribution.

Hors catégorie	Athlète cercle haute performance (ANS – FFA)	Jusqu'à 2000€ en prestations de services
Niveau 1	Athlète listé Elite hors Cercle Haute Performance	0 à 4500€ pour un maximum de 13 athlètes avec une moyenne de 3000€
	Athlète listé Seniors	
	Athlète listé Relève (sur désignation)	
Niveau 2	Athlète listé Relève (sur désignation)	0 à 2500€ pour un maximum de 15 athlètes avec une moyenne de 1500€
	Athlète listé Espoirs (sur désignation)	
	Athlète listé collectifs nationaux (sur désignation)	
	Athlète ayant été sur le podium Elite (sur désignation)	
Niveau 3	Athlète listé Relève (autres)	Accompagnement collectif Accompagnement formation entraineur
	Athlète listé Espoirs (autres)	
	Athlète listé collectifs nationaux (autres)	

Le terme « sur désignation » signifie que l'accompagnement n'est pas conditionné à la présence sur une liste de HN ou espoir ou collectifs. Cela nous donne la possibilité d'accompagner un athlète hors liste.

En plus de l'investissement sur fonds propres de la ligue, les soutiens financiers au projet reposeront sur les subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agence National du Sport, mais également par la réactivation du fond de dotation « Pierre Quinon », spécifiquement dédié à cet objet.
Par ailleurs l'opportunité de la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif(SCIC)est à l'étude, afin de donner un statut social à l'athlète.

LES RESSOURCES HUMAINES

- 1 CTS - Directeur de la Performance en Territoire (DPT)
- 1 CTS - DFEST
- 2 CT AURA
- 1 Head coach par CNE
- Les entraîneurs CNE

Les Head Coachs sont garants du bon fonctionnement des CNE. Ils sont en lien avec les entraîneurs et les athlètes afin de recenser les besoins. Ils font les entretiens annuels avec les athlètes et les entraîneurs. En relation avec le DFEST et le DPT, ils mettent en place des actions de formation continue pour les entraîneurs et les athlètes. Ils sont les interlocuteurs des clubs supports. Ils structurent les satellites de la performance.

Le DPT est en relation proche avec les HC. Il veille au bon fonctionnement de chaque CNE. Il est l'interlocuteur de la FFA/DTN, des collectivités en ce qui concerne la gestion des structures. Il a une vision d'ensemble des actions menées auprès des athlètes et entraîneurs. Il participe à la recherche de moyens financiers alloués aux CNE. En lien avec le correspondant de la DRAJES et de la FFA, il participe au suivi socio-pro des SHN de la région. Il impulse des actions d'animation pour créer une cohésion entre les structures. Il évalue les structures.

CONCLUSION

Ce projet technique couvre la prochaine olympiade et propose une base pour les olympiades suivantes. Il prend en compte les directives techniques nationales et prévoit de renforcer la collaboration avec les comités départementaux qui désirent rejoindre les orientations proposées. Pour ce faire, l'instauration d'une commission technique territoriale mérite d'être entreprise.

De même, dans l'ensemble des secteurs, certaines actions ne pourront être efficaces qu'en collaboration étroite avec les clubs.

Par ailleurs un groupe de travail spécifique au running sera mis en place. Il abordera l'accompagnement des meilleurs athlètes, la formation des cadres, le développement de la pratique.

Pour le piloter, il est nécessaire que les missions des conseillers techniques couvrent l'ensemble des champs d'actions. La complémentarité des lettres de missions des CTS et des fiches de poste des CTF y contribuera. Sa mise en œuvre nécessitera le concours d'une équipe technique.

ANNEXES 1

Pilotage des domaines d'intervention 2021 - 2022

Le développement de la pratique territoriale :

- Alain BONARDI : CTS DPST (Jeunes et Compétitions)
- Philippe COLLARD : CTS secteur Forme Santé
- Olivier FOUR : CTS DFEST (Formations)

Avec l'appui :

- ⇨ De l'équipe des CT de la ligue (CTS et CTF)
- ⇨ Des autres salariés de la ligue
- ⇨ Des membres des commissions régionales formation, CRJ, CSO, Forme-santé
  Des comités départementaux (CDJ, CSO, salariés)
  Des coachs et dirigeants de clubs

L'accession au haut-niveau :

- Thierry LAURON, CTF responsable ETR et stage U18 et +, Head Coach CRE Clermont
- Pierre-Alexandre VIAL, CTS DPT (coordination CRE et suivi liste espoir)
- Olivier FOUR, CTS DFEST (Formations) et Head Coach CRE Grenoble
- Grégory DUVAL, CTF, suivi liste espoir et Head Coach CRE Lyon
- Alain BONARDI, CTS DPST (Stages et sélections U16 / Compétitions)

Avec l'appui :

- ⇨ De Thierry TRIBONDEAU Head Coach CRE Aix-Savoie-Mont-Blanc
- ⇨ De Djamel BOUDEBIBAH CTS Entraîneur CRE Lyon
- ⇨ Des entraîneurs de l'ETR pour les stages jeunes.
- ⇨ Des entraîneurs de l'ETR pour les stages régionaux U18 et +.
- ⇨ Des entraîneurs CRE.
- ⇨ Des entraîneurs de l'ETR formation

L'accompagnement de haut niveau vers la haute performance :

- Pierre-Alexandre VIAL, CTS Directeur de la Performance en Territoire (DPT)
- Grégory DUVAL, CTF, responsable Haut-Niveau et Head Coach CNE Lyon

Avec l'appui:

- ⇨ De Olivier FOUR ,CTS Head Coach CNE Grenoble
- ⇨ De Thierry LAURON ,Head Coach CNE Clermont
- ⇨ De Thierry TRIBONDEAU, Head Coach CRE Aix-Savoie-Mont-Blanc
- ⇨ De Djamel BOUDEBIBAH, CTS Entraîneur CNE Lyon
- ⇨ Des entraîneurs des 4 CNE.
- ⇨ Des membres du conseil d'attribution de l'accompagnement financier

ANNEXES 2

Eléments statistiques :

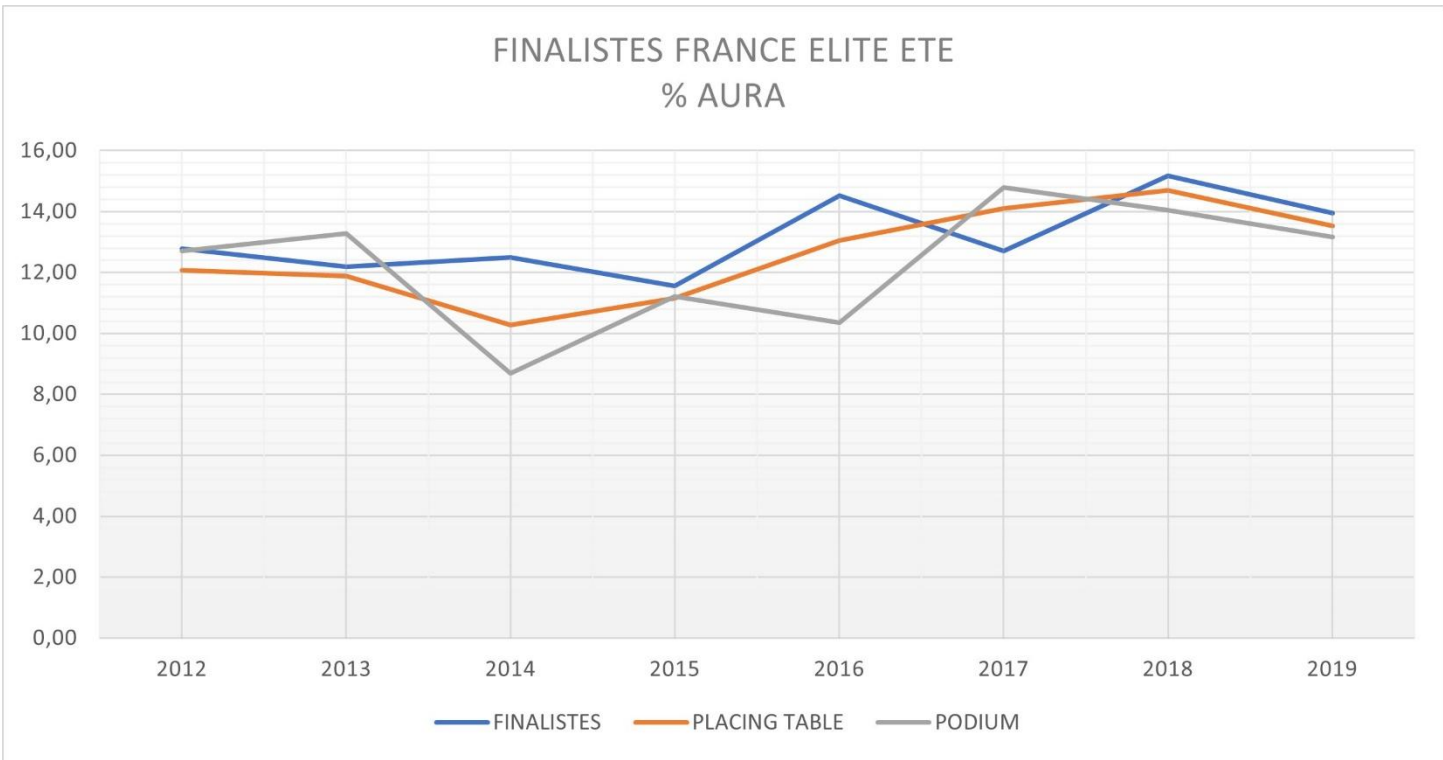

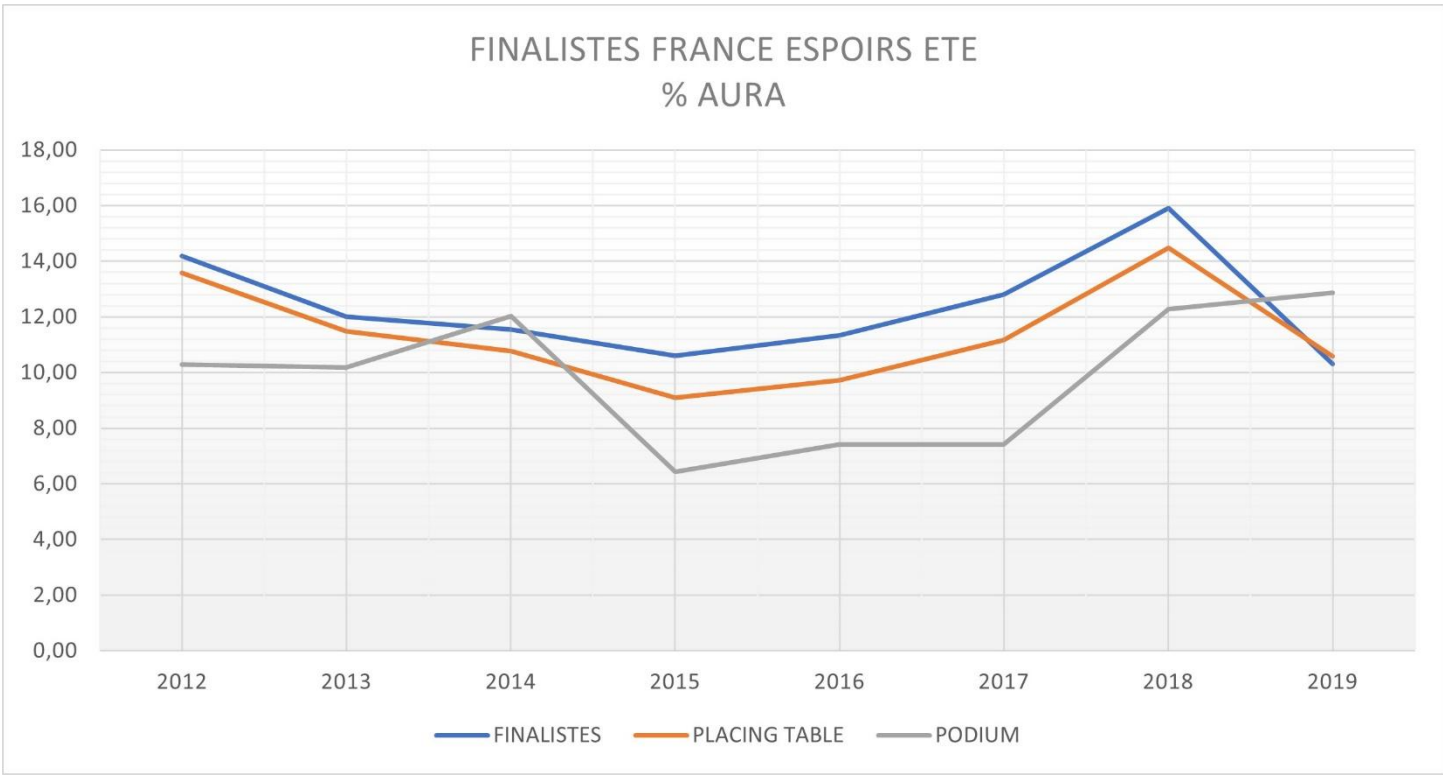

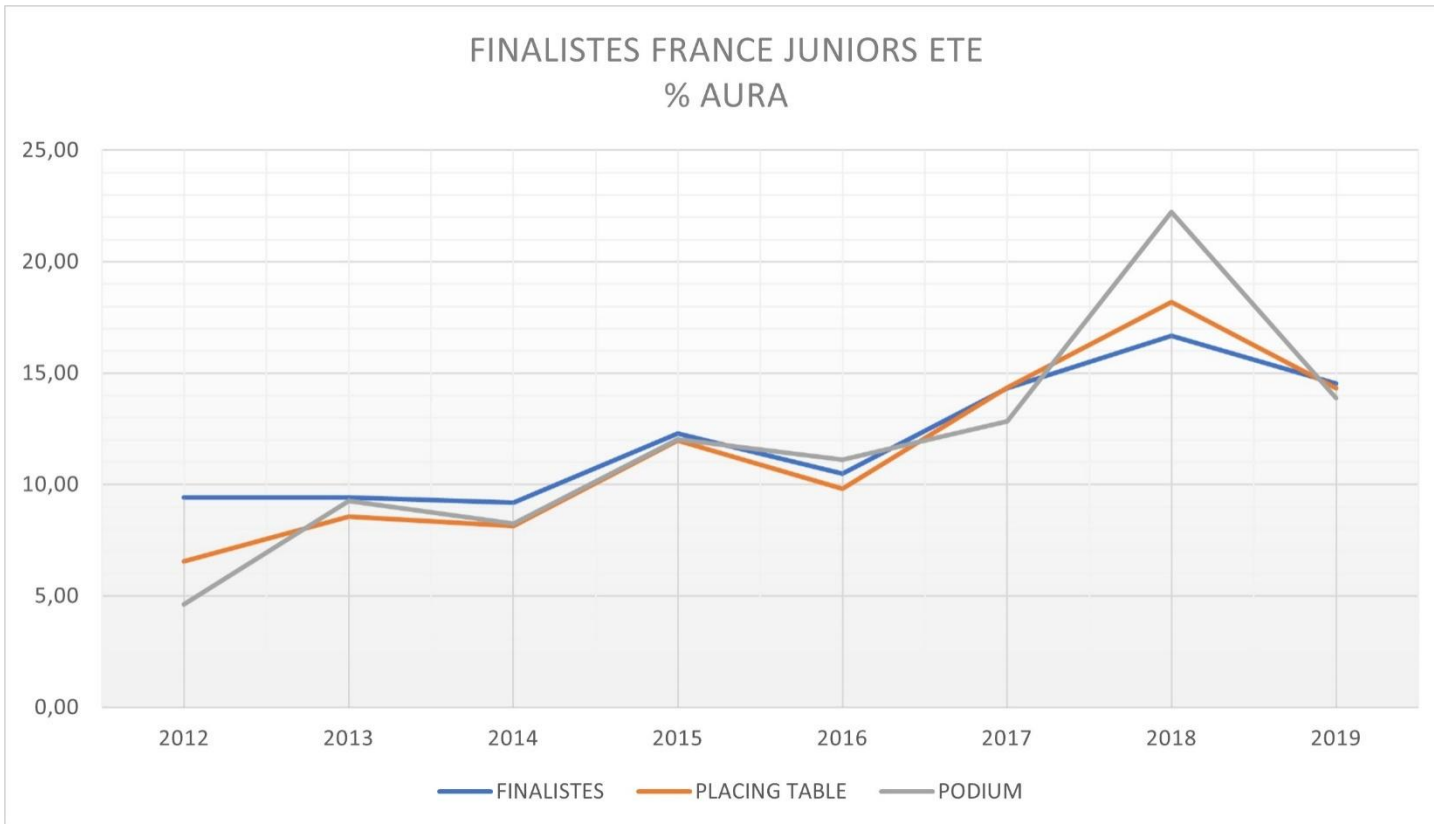
FINALISTES FRANCE JUNIORS ETE
% AURA
25,00
20,00
15,00
10,00
5,00
0,00
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
FINALISTES
PLACING TABLE
PODIUM

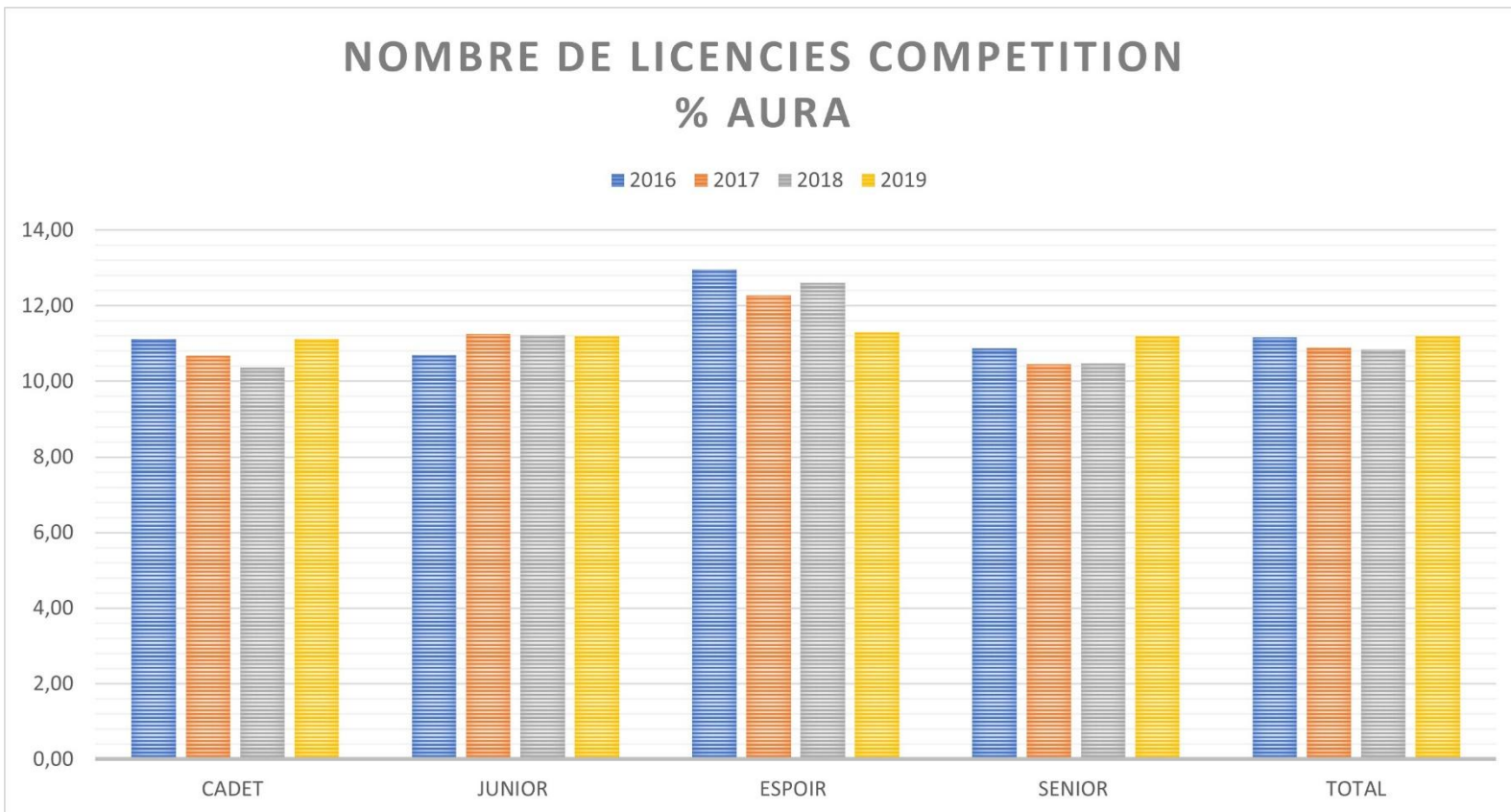
NOMBRE DE LICENCIES COMPETITION
% AURA
2016
2017
2018
2019
14,00
12,00
10,00
8,00
6,00
4,00
2,00
0,00
CADET
JUNIOR
ESPOIR
SENIOR
TOTAL

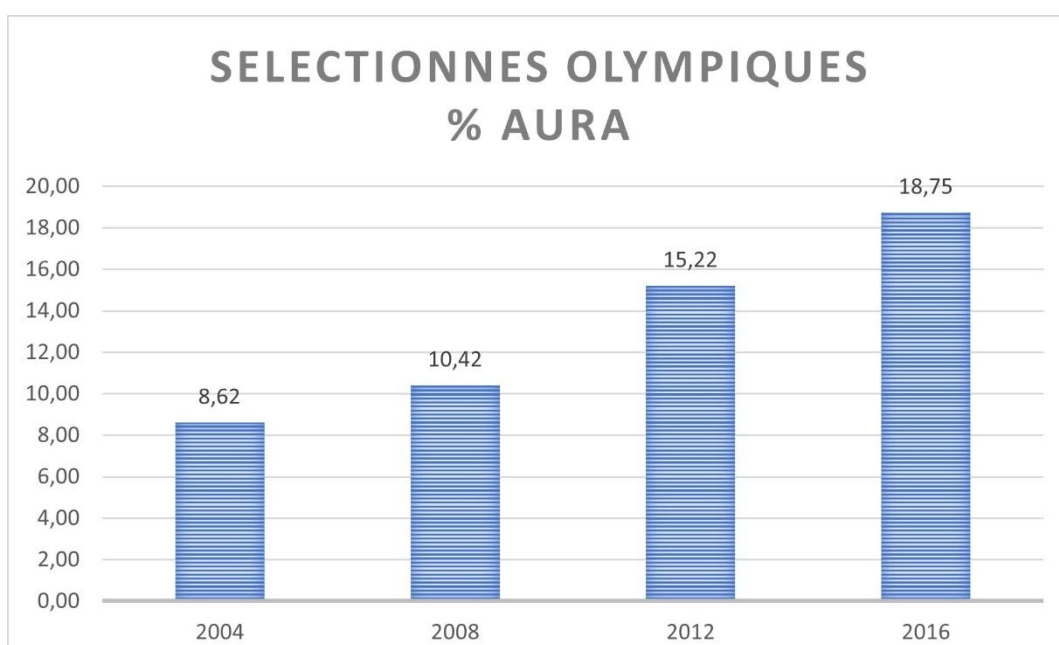
SELECTIONNES OLYMPIQUES
% AURA
20,00
18,00
16,00
14,00
12,00
10,00
8,00
6,00
4,00
2,00
0,00
8,62
10,42
15,22
18,75
2004
2008
2012
2016

ANNEXES 3

Organigramme ETR

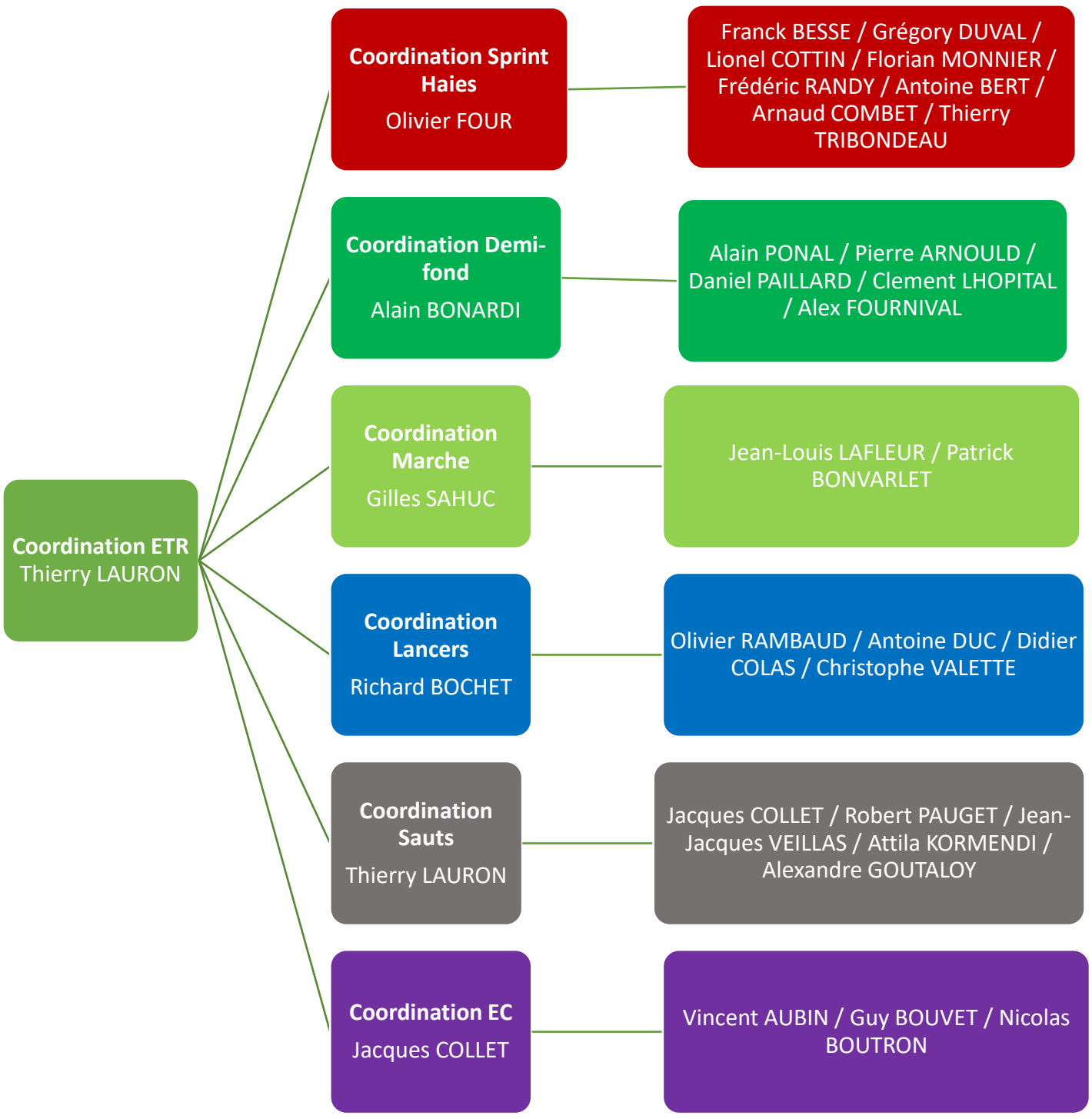

ANNEXES 4

Liste entraîneurs CNE

SAVOIE MB	**Bochet**	Richard
	Bogey	Robert
	Iund	Olivier
	Tribondeau	Thierry
	Besse	Franck
	Carraz	Pierre
CLERMONT	**Filhon**	Benoit
	Duc	Antoine
	Gwizdz	Pascal
	Kormendi	Attila
	Pontier	Jean-Francois
GRENOBLE	**Auzeil**	Martial
	Bonardi	Alain
	Collet	Philippe
	Monnier	Florian
	Ponal	Alain
LYON	**Aligne**	Daniel
	Boudebibah	Djamel
	Denoix	Zoran
	Duval	Gregory
	Matamba	Franck
	Perraux	Bastien
	Rambaud	Olivier
	Treuvelot	Patrick
	Verro	Thomas